

mandait des troupes, se trouvèrent fort embarrassés, entre autres M. de la Durantaye qui, tout d'un coup, prit son parti, demanda à passer en France, où il fit démission de sa compagnie, et fut fait conseiller au conseil de Québec." M. de la Durantaye ne fut nommé conseiller que le 16 juin 1703 et prit son siège au mois de novembre suivant, alors que M. de Callières était décédé et que M. de Vaudreuil remplaçait ce dernier.

Le traité de Ryswick<sup>1</sup> désigne parmi les plénipotentiaires " François de Callières, chevalier, sieur de la Rochechellay et du Gigny;" la signature au bas de cette pièce est " de Callières." François a publié les ouvrages dont les noms suivent :

1o — *Épître au roi, en vers*; 2o — *Les mots à la mode, l'histoire poétique ou la guerre nouvellement déclarée entre les Anciens et les Modernes; des bons mots et des bons contes, de leur usage; de la raillerie des anciens; de la raillerie et des railleurs de notre temps*, Paris, 1692; 3o — *Traité du bon et du mauvais usage de s'exprimer, et des façons de parler bourgeoises; traité du bel esprit où l'on examine les sentiments qu'on a dans le monde*, in-12 Paris, 1695; 4o — *Traité de la manière de négocier avec les souverains; de l'utilité des négociations, du choix des ambassadeurs, et des qualités nécessaires pour réussir dans les emplois*, in-12, Paris, 1716, et Amsterdam, 1716, et réimprimé à Londres en 1750; 5o — *Traité de la science du monde et des connaissances utiles à la conduite de la vie*, in-12, Paris, 1717; 6o — Divers discours, dans les recueils de l'Académie française, etc. Il mourut à Paris le 5 mai 1717, comme l'indique son épitaphe dans l'église de Saint-Eustache.

Durant les années 1698-1701, M. de Callières employa toute son adresse et son énergie à pacifier les sauvages; c'est là son titre de gloire. Par des émissaires envoyés au pays des grands lacs, et qu'il savait choisir parmi les plus capables de nos coureurs de bois, aussi au moyen des assemblées solennelles qu'il tint à Montréal, il eut la joie de pouvoir déclarer en 1701 que les haches de guerre étaient enterrées depuis Montréal jusqu'aux Alleghany et au Mississipi. Son administration comme chef de la colonie n'a rencontré que des éloges de la part des historiens. Durant les trop courtes années de son passage aux affaires, il s'exécuta des travaux importants dans le pays.

A ceux qui n'ont pas sous les yeux la gravure représentant le château Saint-Louis de Québec, du temps de M. de Callières, nous conseillons la lecture des lignes suivantes :

En 1699, Baqueville de la Potherie, revenant d'une croisière à la baie d'Hudson, remonta le Saint-Laurent, et, rendu à Québec, il écrivit à une dame de la cour de Versailles une lettre dans laquelle je trouve ce passage :

" Le château est sur le bord d'une grande côte, escarpée de trente toises. Il est irrégulier dans sa fortification, ayant deux bastions du côté de la ville, sans aucun fossé. La maison du gouverneur général est de cent-vingt pieds de long, au devant de laquelle est une terrasse de quatre-vingts pieds qui a la vue sur la basse ville et sur le canal. Ce bâtiment est fort agréable, tant pour ses dedans que pour ses dehors, à cause des pavillons qui forment des avant et arrière-corps. Il est à deux étages; il y manque encore un pavillon de trente-trois pieds de long. Il y a une batterie de vingt-deux embrasures à côté de cette maison, partie dans l'enceinte et partie au dehors, qui commande la basse ville et le fleuve<sup>2</sup>."

La Potherie s'exprime assez bien en disant que le "château est sur le bord d'une grande côte," et plus loin il dit que "au devant de la maison est une terrasse de quatre-

<sup>1</sup> Il est aux pages 227-240 du t. II de la collection de documents historiques publiée à Québec.

<sup>2</sup> *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, I, p. 243.